



Saint Hilaire

la Forêt

Février 2025



© Jenny La Caina

Suivez-nous  

sainthilairelaforet.fr

Chères Saint-Hilairaises, Chers Saint-Hilairais,

2024 a été une année difficile tant au niveau de la météo, de la politique et de la folie des hommes, mais aussi une année pleine de joie et d'espoir grâce aux jeux olympiques et plus près de chez vous au Vendée Globe.

C'est admirable de voir tous ces sportifs qui se surpassent pour atteindre leur but. C'est aussi le cas de tous les bénévoles des associations internationales, locales et des œuvres caritatives qui font leur possible pour rendre la vie de chacun plus agréable. Merci pour votre engagement au service de tous.



À Saint-Hilaire-la-Forêt, 2024 a été une année riche en réalisations :

- Une maison de soins, disposant de 4 salles, est ouverte depuis septembre. Les praticiens qui vous accueillent sont : Virginie Boisseau (Psychologue), Marion Ramis (Orthophoniste). Et bientôt, trois infirmières et une naturopathe dont l'installation est retardée par des problèmes administratifs.
- L'effacement de réseau rue de l'océan et de la grande métairie grâce à l'aide du SYDEV.
- La remise en état de la vineuse en plaine grâce au legs d'un administré.
- La création d'un nouveau commerce par Gaël et Luc, «Luc's pâtisserie» (pâtisserie, glacier, confiseur, atelier et cours de pâtisserie, chocolaterie, épicerie fine, dépôt de pains, alimentation générale, salon de thé, organisation d'événements).
- Création d'une association environnementale « Vineuse et Binette ». Qui s'occupe des jardins partagés et qui a pour objectif de préserver la faune et la flore locales.

2025 ne sera pas en reste, la municipalité prévoit :

- La réfection et la reconversion en commerce de la maison 8-10 rue Georges Clemenceau.
- L'embellissement du bourg.
- La remise en état du lavoir et l'aménagement de la coulée verte.
- La création d'un lotissement de 8 parcelles qui débutera en mars 2025.

Saint-Hilaire-la-Forêt évolue pour le bien-être de tous.

J'espère que 2025 vous permettra de vivre pleinement vos passions.

Que chacun d'entre vous s'épanouisse dans vos activités professionnelles et personnelles.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2025, pleine de joie, de santé et de partage.

Bonne et heureuse année !

**Le maire,
Christian Bâty**

SOMMAIRE

Edito	2	Économie - Environnement	18
Vie municipale	3	Travaux	19-20
Les échos du conseil municipal	4 à 11	Vendée Grand Littoral	21-22
Jeunesse	12-13	Associations	23 à 25
Histoire de la commune	14-15	Annuaire des professionnels	26
Santé	16	Préhisto'site du Cairn	27
Social	17	Animations	28

Départ en retraite

Arrivée le 1^{er} mai 1992 en tant que secrétaire de mairie, Sylvie Faivre achève une belle carrière de 32 années au service de notre commune. Toujours à l'écoute, Sylvie Faivre a su tisser des liens forts avec les habitants, incarnant des valeurs de bienveillance et d'engagement.

Nous lui souhaitons une retraite pleine de joie, de projets personnels et de sérénité, entourée de ses proches.



La Mairie fait peau neuve : découvrez nos nouveautés en communication !



Pour mieux vous informer et vous rapprocher de votre ville, nous avons repensé notre communication :

- Un nouveau site Internet : plus moderne, plus intuitif et accessible à tous, il vous permet de retrouver facilement toutes les informations et démarches essentielles.
- Un nouveau logo : une identité visuelle, plus dynamique et représentative de notre commune.
- Un compte Instagram : suivez-nous dès maintenant pour découvrir en images l'actualité, les événements et les coulisses de la Mairie !

Salle communale

Tarifs 2025 (règlement par chèque uniquement, à l'ordre du Trésor Public)

	Tarif Saint-Hilairais	Tarif hors commune
Location 1 salle	150 € la journée	300 € la journée
Location 2 salles	200 € la journée	400 € la journée
Verre de l'amitié (sépulture)	75 € la 1/2 journée	
Caution	500 €	

Équipements de la salle

Des tables et des chaises sont mises à la disposition du locataire.

Équipement de la cuisine : 1 four traditionnel, 1 plaque chauffante 3 feux, 1 micro-onde, 1 réfrigérateur

Réservations et règlements auprès du secrétariat de la Mairie.



Cimetière : tarifs des concessions

Concession de 2 m² pour caveau : 150 €

Concession pour caveautin (urne) : 75 €

Les différentes concessions (acquises pour une durée de 50 ans) : Individuelle / Familiale / Collective

Reprise des concessions abandonnées ou dégradées par le temps.

Plusieurs conditions doivent être réunies pour que la commune puisse entamer la procédure de reprise :

- La concession doit avoir plus de 30 ans et aucune inhumation ne doit y avoir été effectuée depuis au moins 10 ans.
- Pour les concessions cinquantenaires et perpétuelles, leur entretien ne doit pas incomber à la commune.



Séance du Conseil Municipal du 12 février 2024

Date de la convocation : 31/02/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 9

Absente excusée : Chloé DAGOIS

Absentes : Pauline ROUSSELOT, Marina AMELINEAU

Secrétaire de séance : Éric JADEAU

• Modification des statuts de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral

Les nouveaux locaux accueillent depuis le 13 décembre 2023, les équipes et la présidence de la communauté de communes. Il convient de procéder à une modification statutaire afin de mettre à jour l'adresse du siège de la Communauté de communes comme suit :

« Le siège de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral est fixé au 5 rue de l'Hôtel de Ville, 85440 TALMONT SAINT HILAIRE.

Les bureaux annexes se trouvent dans la zone industrielle du Pâtis au 35 impasse du Luthier, 85440 TALMONT SAINT HILAIRE et au 2, rue du Chemin de Fer, 85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS. »

• Convention pour la prise en charge du transport des scolaires pour les journées « Faites vos jeux » et modalités de refacturation aux communes

Au travers du projet de territoire 2019-2030, les élus de la Communauté de Communes se sont engagés à favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre et notamment à développer les filières sportives.

Vendée Grand Littoral organise le jeudi 6 et vendredi 7 juin 2024 un rassemblement sportif scolaire « Faites vos jeux ». Les 1800 élèves du cycle 2 et cycle 3 du territoire sont invités à venir partager les valeurs du sport et célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques. Chacune de ces journées se déroulera sur trois communes (Talmont Saint Hilaire, Moutiers les Mauxfaits, et Longeville Sur Mer). Les élèves pourront découvrir de nouvelles disciplines sportives et prendre part à des ateliers pédagogiques.

Dans le cadre de ces rencontres sportives, la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral prendra à sa charge le transport, depuis l'école à la salle omnisports d'accueil. Elle refacturera à chaque commune 1/20 -ème du coût total du transport.

• Cession gratuite parcelles indivises lotissement « Le Champ du Moulin »

M. le Maire rappelle la demande des propriétaires du lotissement « Le Champ du Moulin » de transfert des parcelles AC 79, 83, 235, 237 et 240, contre allées rue des Mûriers et rue Georges Clemenceau dans le domaine public communal. Avis favorable du conseil municipal.

• Élection d'un troisième adjoint

Suite au décès de Jacky ALBERT qui occupait les fonctions de second adjoint, ce poste est devenu vacant. En conséquence, Joël ROCHE, 3ème adjoint est promu deuxième adjoint. De fait, c'est le poste de 3ème adjoint qui devient vacant. Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du 3ème adjoint.

M. Alain RAMBAUD, ayant obtenu la majorité absolue est

proclamé troisième adjoint au maire.

• Fixation du montant des indemnités de fonction des élus

Il convient lors de l'élection d'un nouvel adjoint, de faire délibérer de nouveau le conseil municipal.

Fonction	Prénom Nom	Indemnité allouée
Maire	Christian BATY	1 231,92 €, 29,97% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
1 ^{ère} adjointe	Marina KERGUEN	439,83 €, 10,7% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
2 ^{ème} adjoint	Joël ROCHE	439,83 €, 10,7% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
3 ^{ème} adjoint		439,83 €, 10,7% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
Conseiller délégué	Amédée GARCIA	123,32 €, 3% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

• Tarifs location salle communale

	Habitant St-Hilaire	Habitants hors commune
Location d'une salle	150 €	300 €
Location des deux salles	200 €	400 €
Verre de l'amitié - Sépulture	75 €	75 €
Associations communales	Gratuit	

Un chèque caution de 500 € est demandé pour toute réservation.

A compter du 01/09/2024, la salle sera louée aux associations non communales, 50 € par trimestre, pour une activité hebdomadaire avec une limite de trois activités/semaine, soit 150 € par trimestre.

• Fixation des loyers de la maison de soins 4, rue de la Vineuse en Plaine

Les quatre salles de consultation de la maison de soins sise au n° 4, rue de la Vineuse en Plaine seront louées 10 €/m² + 10 € de provision sur charge en eau par mois. Trois sont réservés pour des infirmières, une orthophoniste et une psychologue. Il reste un local disponible.

• Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents

Il est institué une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la commune de SAINT HILAIRE LA FORET. Le montant forfaitaire de la prime est fonction de la rémunération brute perçue par les agents publics territoriaux au titre de la période de référence courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

• Local commercial sis 1, rue de La Courolle - travaux

La société GARRIVIER 3 M cède, à compter du 01/03/2024, son fonds de commerce ainsi que le droit au bail en date du 13 décembre 2021 exploité au n°1, rue de La Courolle, dans les locaux appartenant à la commune.

L'activité poursuivie par la nouvelle locataire sera épicerie, cave à vin, dégustation et restauration à emporter. Elle demande que soit installée une douche. Elle pourra ainsi

s'aménager un endroit pour y loger dans les débuts de son activité. Participation de la commune de 50% du coût des travaux.

• **Extension lotissement « la Grolette » (terrain Bouresche)**

Le conseil municipal approuve le projet (8 lots) déposé par l'architecte urbaniste.

• **Aménagement du bourg**

Demander l'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) en vue des travaux de réhabilitation des propriétés communales

Du centre-bourg.

• **Inondation rue de La Coutardière**

La rue de la Coutardière a été inondée en décembre 2023. Voir avec la commune de St Vincent sur Jard comment éviter une autre inondation.

• **Police Municipale mutualisée Longeville sur Mer/Avrillé/Le Bernard/St Hilaire la Forêt**

Depuis le 01/01/2024, il n'existe plus de police mutualisée. Les communes du Bernard et d'Avrillé n'ayant pas renouvelé la mutualisation, le contrat entre les 4 communes est caduc.

• **Récapitulatif indemnités élus 2023**

M. le Maire informe les conseillers des montants perçus par les adjoints, le conseiller délégué et lui-même.

Questions diverses

• **Maison à vendre 1, Place de l'Eglise**

Le maire informe que la maison au n° 1, Place de l'église est à vendre.

• **Commission des Finances (Marina KERGUEN, Eric JA-DEAU, Pauline ROUSSELOT, Martine COTTET)**

Jeudi 21/03/2023 à 14 h, en présence de M. Hervé de MONTE, conseiller aux décideurs locaux), pour la préparation du budget communal 2024.

• **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Le conseil Municipal maintient l'obligation de déclaration préalable de travaux pour l'édification ou la modification des clôtures.

• **Entretien rue de La Plaine**

Rue privée, ouverte au public, le maire peut exercer ses pouvoirs de police et imposer la remise en état de la rue aux propriétaires après demande des riverains.

• **Mobil home route de Longeville/Mer**

Installation non autorisée en zone agricole. Procédure d'ordonnance pénale le 23/02/24 au tribunal des Sables d'Olonne. La commune se constitue partie civile et demande 500 € de dommages et intérêts.

• **Décès de la mère de Roger DUGAS, agent des services techniques**

Remerciement de la famille pour le soutien de la commune.

• **Agir pour la transition énergétique sur son territoire en tant que citoyen(ne)**

RDV Lundi 19/02 de 19 h à 21 h - Communauté de Communes Vendée Grand Littoral - 35, impasse du luthier - ZI

du Pâtis 1 à Talmont saint Hilaire

• **Ossuaire**

Joel ROCHE demande à Alain RAMBAUD nouvellement élu adjoint chargé du cimetière, de contacter les entreprises pour la réalisation d'un ossuaire.

• **Jardins familiaux**

3 personnes sont déjà intéressées.

• **Octobre Rose**

Envisager la participation de la commune à la prochaine édition.

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2024

Date de la convocation : 03/04/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 9

Absente excusée : Pauline ROUSSELOT

Absentes : Chloé DAGOIS, Marina AMELINEAU

Secrétaire de séance : Éric JADEAU

• **Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2023 - Commune**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion et administratif du budget communal.

Fonctionnement :

Dépenses : 508 600,73 €

Recettes : 688 201,16 €

Excédent de fonctionnement : 179 600,43 €

Investissement :

Dépenses : 247 386,27 €

Recettes : 547 496,54 €

Excédent d'investissement : 300 110,27 €

• **Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2023 - Lotissement 4**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion et administratif du budget lotissement.

Fonctionnement :

Dépenses : 185 370,56 €

Recettes : 184 870,56 €

Déficit de Fonctionnement : 500 €

• **Budget communal - Affectation du résultat de l'exercice 2023**

Le Conseil Municipal, décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 comme suit :

- 179 600,43€ au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

• **Vote des taux d'imposition 2024**

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

vote les taux d'imposition pour 2024 comme suit :

- Taxe Foncière Bâtie : 28,58 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 20,48%
- Taxe d'Habitation sur Résidences Secondaires : 17,73 %

• Vote du budget communal 2024

Fonctionnement : Dépenses = Recettes = 676 112 €

Investissement : Dépenses = Recettes = 869 485,70€

• Vote du budget annexe 2024 - lotissement 4

Fonctionnement : Dépenses = Recettes = 413 553,26 €

Investissement : Dépenses = Recettes = 351 148,26 €

• Subvention octroyée au CCAS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à verser une subvention de 2 500 € au CCAS.

• Participation financière aux frais de fonctionnement du RASED - année 2024

Les membres du Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté (RASED) interviennent auprès des élèves en difficulté de l'école publique de la commune. Leurs interventions nécessitent un matériel spécifique et l'achat de fournitures adaptées.

L'Inspectrice de l'Education Nationale propose de participer aux frais de fonctionnement à hauteur de 30€ par classe. Avis favorable du conseil municipal.

• Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

• Passage à la nomenclature M57 : modalités de gestion des amortissements adoption des durées d'amortissement, dérogation à la règle de calcul prorata temporis (option pour l'amortissement linéaire)

Le Conseil municipal adopte la règle dérogatoire du calcul des amortissements sur le mode linéaire des immobilisations acquises (dérogation à l'application de la règle de calcul prorata temporis), avec un début d'amortissement au 1^{er} janvier de l'année qui suit l'acquisition.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- 5 ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers ou études
- 30 ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou installations

• Organisation du temps de travail dans le respect des 1607 heures

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures.

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) calculée de la façon suivante :

Nombre total de jours sur l'année	365
Repos hebdomadaires : 2 jours x 52 semaines	-104
Congés annuels : 5 fois les obligations hebdomadaires de travail	-25
Forfait jours fériés	-8
Nombre de jours travaillés	= 228
Nombre de jours travaillées = Nb de jours x 7 h	1596 h arrondi à 1600 h
+ Journée de solidarité *	+ 7 h
Total en heures :	1 607 h

• Protection sociale complémentaire - Convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux.

Elle introduit notamment une obligation pour ces derniers de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1^{er} janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1^{er} janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques.

Le conseil municipal donne mandat au Centre de Gestion de la Vendée pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

• Acceptation legs de M. André LANGEOIS

M. le Maire informe que M. André LANGEOIS, domicilié à SAINT HILAIRE LA FORET est décédé le 21 février 2024. M. LANGEOIS a légué à par testament authentique :

« La quotité disponible de sa succession à la commune de SAINT HILAIRE LA FORET (85440) et précise qu'il demande à ce que ce legs soit employé uniquement à la réfection des trottoirs existants ou la création de nouveaux trottoirs de ladite commune et libéré sur présentation d'une délibération de la commune ayant voté lesdits travaux ». Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document nécessaire.

• Zones d'Accélération des Energies Renouvelables : Modalités de concertation

Le conseil municipal est favorable aux modalités de concertation des zones d'accélération des Energies Renouvelables (ENr) proposé par Vendée Grand littoral. Il s'agit de répertorier les installations d'ENr sur la commune.

• Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents

Le montant forfaitaire de la prime est fonction de la rémunération brute perçue par les agents publics territoriaux au titre de la période de référence courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

• Organisation de la 7^{ème} édition du marché de producteurs « Les 4 heures de la forêt »

Le marché, sans droit de place (gratuité pour les exposants), se tiendra le vendredi 21 juin 2024, de 16H à 20H. Une douzaine d'exposants sont inscrits.

• Organisation semaine scolaire

Maintien du temps scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) pour les 3 années à venir.

Questions diverses

• Raid Marais Express

L'association Marais Express s'est associée avec l'APEEP pour l'organisation de l'arrivée du raid. La commune organisera un feu d'artifice le soir de l'arrivée.

• Repas du conseil municipal

Prévoir une date en juin pour un repas au Menhir à Avrillé

• CAUE

Rendez-vous en mairie le 27 mai à 14 h pour un projet d'aménagement du bourg.

• Entretien poteaux d'incendie

Prendre contact avec SAUR pour une convention d'entretien.

• Les 4 saisons

Alain RAMBAUD représentera la commune à l'Assemblée Générale.

• Réfection du lavoir de la Courolle

En attente de devis.

• Site internet

Refonte gratuite du site internet par E-collectivités en collaboration avec les services administratifs de la commune. Coût annuel de maintenance 240 € HT.

Profiter de ce nouveau site internet pour créer un logo.

• Jardins familiaux

6 demandes. Préparation du terrain d'ici la fin du mois.

Séance du Conseil Municipal du 30 mai 2024

Date de la convocation : 24/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 10

Absente excusée : Chloé DAGOIS

Absente : Marina AMELINEAU

Secrétaire de séance : Pauline ROUSSELOT

• Participation aux dépenses de fonctionnement - Ecole publique Gaston RAMON - Année scolaire 2022-2023

Le Maire fait part du montant de la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique Gaston Ramon fixé par le conseil municipal de Moutiers Les Mauxfaits, soit 678 € par élève pour l'année scolaire 2022-2023. Un élève domicilié à Saint Hilaire la Forêt est scolarisé à l'école publique Gaston Ramon de Moutiers les Mauxfaits.

Il précise qu'en ce qui concerne les élèves en unité d'inclusion scolaire, la demande de participation financière de la commune de Moutiers les Mauxfaits s'appuie sur l'article L212-8 du code de l'éducation qui stipule qu'une commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation des enfants résidant sur son territoire.

• Numérotation Rue du Brédu

Le Maire rappelle au conseil municipal l'aménagement de 8 lots à bâtir rue du Brédu, prolongement de l'actuel lotissement. Le Conseil Municipal, décide de la numérotation des lots :

Lot n° 1 : 11, rue du Brédu

Lot n° 2 : 13, rue du Brédu

Lot n° 3 : 15, rue du Brédu

Lot n° 4 : 17, rue du Brédu

Lot n° 5 : 19, rue du Brédu

Lot n° 6 : 21, rue du Brédu

Lot n° 7 : 8, rue du Brédu

Lot n° 8 : 6, rue du Brédu

• Aménagement rue de La Vineuse en Plaine - Création de trottoirs - Legs de M. LANGEAIS

Le maire rappelle la délibération 25-2024 du 11/04/2024 acceptant le legs de M. LANGEAIS. Il précise que M. LANGEAIS demandait que ce legs soit employé uniquement à la réfection des trottoirs existants ou la création de nouveaux trottoirs de la commune sur présentation d'une délibération de la commune ayant voté lesdits travaux.

Le conseil municipal décide d'affecter le legs de M. LANGEAIS à la création de trottoirs rue de La Vineuse en Plaine.

• Travaux bibliothèque

La commune se charge de mettre une signalétique le long du mur et d'acheter une marquise à Leroy Merlin Un devis sera demandé pour l'aménagement de futurs WC publics près de la bibliothèque. Ceux actuels seront fermés et mis à l'unique disposition de la bibliothèque.

Demande sera faite auprès de Vendée Grand Littoral afin d'apposer une pancarte « médiathèque » plus grande.

• Éoliennes en mer

Le conseil municipal adopte la motion contre la cartographie des « zones propices » (15 km des Sables d'Olonne) au développement de l'éolien en mer révélée par la préfecture maritime le 6 mars 2024.

• Énergies renouvelables (EnR)

Réunion de travail mardi 11/06/2024 à 18 h à Longeville/Mer, destinée aux maire, adjoints et conseillers municipaux. Alain RAMBAUD représentera la commune.

• Camping « Les Batardières »

Projet d'un Parc Résidentiel de loisir (35 logements). Avis favorable du conseil municipal

• Création d'un logo

L'imprimerie MG est retenue pour la conception. Le conseil municipal se réunira pour échanger sur des idées.

Questions diverses

• Lavoir de La Courolle

Une proposition d'achat a été adressée au propriétaire d'un jardin aujourd'hui non entretenu. Le lavoir pourrait être réaménagé avec l'acquisition de ce terrain.

Remise en état du lavoir : devis de fournitures de 4 600 € HT (hors tuiles). Il pourrait être envisagé de faire appel à la

population pour la pose à l'identique.

• Photos de la commune

Recherche de photos récentes ou non pour le futur site internet.

• Courrier administrée

La propriétaire de l'angle de l'impasse du Cormier et de la rue des Noyers souhaite végétaliser l'angle de ces deux rues. Le conseil municipal donne son accord. Elle pourra mettre des fleurs et non des arbustes et assurera l'entretien. Rochers ou tout autre obstacle interdits.

• Association Contact

Alain Toscan propose de faire appel à l'association pour le désherbage manuel du cimetière et l'entretien du jardin de la mairie.

• Antenne relais aux batardières

Orange ne souhaite pas transformer son projet actuel en site mutualisé avec les 4 opérateurs, dans le cadre du Dispositif de Couverture Ciblée mis en œuvre par les services de l'Etat.

• CAUE

L'architecte déposera un projet d'aménagement du centre bourg avec les bâtiments communaux en septembre prochain.

• Jardins communaux

Les futurs jardiniers se proposent en échange de nettoyer le cimetière ou le jardin de la mairie.

• Octobre Rose

En partenariat avec « Les amis de La Courolle », le 19 octobre 2024, aura lieu une marche, une brocante et une exposition de dessins d'enfants.

• Chemins de randonnée

Les membres du club de randonnée de Jard/Mer se proposent de baliser les chemins en leur fournissant la peinture.

• Départ secrétaire de mairie

Son remplacement sera abordé lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Séance du Conseil Municipal du 23 juillet 2024

Date de la convocation : 15/07/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 10

Absentes : Chloé DAGOIS, Marina AMELINEAU

Secrétaire de séance : Pauline ROUSSELOT

• Lotissement « le Tènement du Brédu » - rue du Brédu, extension du réseau électrique

Le SyDEV s'engage à réaliser les travaux pour un montant de 24 554 € TTC.

• Succession de M. LANGEAIS

Le maire informe que la part revenant à la commune est estimée à 85 153 €.

Le conseil municipal accepte la proposition inférieure de 500 € à l'estimation pour la vente de la maison sise au n° 12, rue de La Courolle, ainsi que la vente du véhicule personnel de M. LANGOIS ainsi que tout autre bien.

• Acquisition de la parcelle cadastrée B 518 - La Courolle

Le maire propose au conseil municipal d'acquérir la parcelle cadastrée B 5148, d'une superficie de 1000 m², appartenant à Madame Gisèle HILLAIRET, dans le cadre de l'embellissement du Lavoir de la Courolle et de ses abords. L'acquisition se fera pour un montant total de 2 300€ (achat terrain : 2 000 € et 300 € de frais notariés)

• SIVU Piste d'Education Routière - Modification des statuts

Le Maire expose au conseil municipal que le Comité syndical du Syndicat Mixte pour l'installation et le fonctionnement d'une piste d'éducation routière a engagé une modification de ses statuts.

Cette modification concerne l'adhésion de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral et de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral au syndicat mixte, en lieu et place de leurs communes membres.

Cette démarche fait suite à une volonté du Comité Syndical, de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral et de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral de transférer la compétence de ce syndicat à chacun des deux EPCI concernés, après sa dissolution au 31 décembre 2024.

• Modification des statuts de Vendée Grand Littoral - Organisation, Formation, Education en matière de sécurité routière pour les élèves des cycles 2 et 3 des écoles primaires du territoire

Une fois le SIVU Piste d'éducation Routière dissout, la compétence sera transférée à Vendée Grand Littoral qui contribuera aux charges financières au prorata des populations des communes.

• Tarifs restaurant scolaire

Le Maire rappelle au conseil municipal, les tarifs de la restauration scolaire fixés par délibération 33/2023 en date du 24 juillet 2023 :

Repas enfant : 3,20 €

Repas adulte : 4,45 €

Au 1^{er} septembre 2024, la commune de Talmont Saint Hilaire réactualise ses tarifs. Ainsi, les repas produits pour les structures extérieures telle que l'école de La Forêt seront tarifés à la commune à 3,03 € pour un repas.

Le conseil municipal fixe à compter du 1^{er} septembre 2024, les tarifs suivants :

Repas enfant : 3,50 €

Repas adulte : 4,75 €

La différence entre le prix d'achat (3,03 €) et le prix de vente (3,50 ou 4,75 €) est une partie de la prise en charge par la commune du transport des repas et du service de restauration.

• Engagement de principe dans le projet de coopération pour l'approvisionnement des repas du restaurant scolaire auprès de la future unité de production de Talmont-Saint-Hilaire

Depuis 1992, la commune de Talmont-Saint-Hilaire exploite une cuisine centrale dont elle est propriétaire. Envisagée initialement pour satisfaire les besoins des écoles talmontaises, l'unité de production de repas s'est vue au fil du temps alimenter les écoles des communes de Poiroux, Saint-Hilaire-la-Forêt et Sainte-Foy.

Aujourd'hui, l'équipement est victime de son succès puisque près de 1000 repas.

Au regard de l'accroissement des effectifs scolaires et au vieillissement des locaux de la cuisine centrale, une réflexion a été lancée avec les communes du territoire Vendée Grand Littoral, en vue de coopérer pour la réalisation d'une unité de production de repas, portée par la commune de Talmont-Saint-Hilaire, et pouvant satisfaire jusqu'à 2000 repas par jour.

La commune de St Hilaire la Forêt s'engage dans la démarche visant l'approvisionnement des repas du restaurant scolaire au sein de la future unité de production de Talmont-Saint-Hilaire.

• Local commercial sis 1, rue de La Courolle

Le Maire informe le conseil municipal que la Société GAR-RIVIER 3 M cède son fonds de commerce ainsi que le droit au bail en date du 13 décembre 2021 exploité au n°1, rue de La Courolle, dans les locaux appartenant à la commune.

L'activité poursuivie par la Société « LUC'S PATISSERIE » sera :

Pâtisserie, glacier, confiseur, atelier et cours de pâtisserie, chocolaterie, épicerie fine, dépôt de pains, alimentation générale, salon de thé, organisation d'évènements

A l'exclusion de toute autre même temporairement, et celle notamment de restauration sur place.

• Maisons de soins - demande de local

Accord du conseil municipal pour louer une pièce à une naturopathe.

Il y aura donc des infirmières, une orthophoniste, une psychologue/hypnothérapeute et une naturopathie.

• Lavoir de La Courolle

Alain RAMBAUD présente un nouveau devis pour la remise en état en bois de chêne de 14 000 € TTC. Il propose également d'effectuer les travaux avec des bénévoles professionnels de la commune. Ce projet peut être subventionnable ?

Départ retraite secrétaire de mairie au 31/12/2024

Une réflexion est engagée pour une future embauche en octobre.

Questions diverses

• Les zones d'accélération d'énergie renouvelables

Les zones identifiées sur la commune sont :

- Au terrain de loisirs, sous forme d'ombrières photovoltaïques,

- A la Courolle, proche de la rivière du Goulet, des éoliennes

La proposition de la commune d'équiper les bâtiments communaux (école, salle communale et atelier municipal) a été rejetée.

Séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2024

Date de la convocation : 05/09/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 8

Absentes excusées : Marina KERGUEN a donné pouvoir à Christian BATY, Martine COTTET, Chloé DAGOIS

Absente : Marina AMELINEAU

Secrétaire de séance : Pauline ROUSSELOT

• Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

M. le Maire rappelle la délibération 19/2024 du 11/04/2024, donnant mandat au Centre de Gestion Vendée, membre du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un organisme d'assurance pour la couverture du risque Prévoyance des agents à effet du 1er janvier 2025.

L'assureur retenu est Territoria Mutuelle.

Le conseil municipal décide de :

- Adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune ;

- Souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1er janvier 2025 ;

- Participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50 % de la cotisation acquittée par les agents

• Marché de producteurs « Les 4 heures de la forêt »

Ce marché, sans droit de place (gratuité pour les exposants), se tiendra le vendredi 13 septembre 2024, de 16H à 20H.

La mairie offrira le verre de l'amitié à la fin du marché.

• Signature des baux professionnels - Maison de soins

Les cabinets de soins seront occupés par des infirmières, une orthophoniste, une psychologue et une naturopathe.

• Recrutement secrétariat

Le conseil municipal décide de recruter un temps plein en remplacement du poste de secrétaire.

• Travaux de voirie

Les devis des travaux prévus en 2023 seront réactualisés. D'autres devis ont été demandé pour la rue de Monte à Peine, rue de La Droillardière, rue des Vélizières.

• Rapports annuels 2023 Vendée Grand Littoral : service déchets, service eau et assainissement

Le conseil municipal approuve les rapports annuels 2023. Ces rapports sont mis à la disposition des usagers au secrétariat de la mairie.

Questions diverses

Alain Toscan demande pourquoi des flyers sont à distribuer alors que l'annonce du marché est sur le panneau lumineux. Réponse : La publicité se fait sous plusieurs formes,

flyers, affiches, panneau lumineux, site internet, Facebook.

• Salle communale

Alain RAMBAUD demande qu'un courrier recommandé soit adressé au maître d'œuvre, la 6K, pour leur signaler qu'un des murs se dégrade.

• Lavoir de La Courolle

En attente des plans définitifs de rénovation. Alain RAMBAUD a rendez-vous avec une entreprise pour la pose de tuiles à l'ancienne, en tiges de bottes.

• Piégeage des frelons asiatiques

Joël ROCHE informe que l'opération de piégeage a été une réussite.

• Cimetière

Joël ROCHE met en garde sur le manque de place. Il est nécessaire d'envisager l'agrandissement. Un emplacement sur le PLU a été réservé.

Une réactualisation du devis pour la réalisation d'un ossuaire sera demandé.

• Jardins partagés rue du Fief de l'Église

Le maire rassure Joël ROCHE, aucun projet immobilier n'est prévu sur ce terrain.

• Concert

Proposition de M. Lecouty : soirée jazz en février 2025, à la salle communale.

• Rapports annuels 2023 de Vendée Grand Littoral : Service Eau et Assainissement et Service déchets

Le Conseil Municipal approuve les rapports annuel 2023 du service Eau et Assainissement et du service déchets. Ces rapports sont mis à la disposition des usagers aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

Séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2024

Date de la convocation : 04/12/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 10

Absentes : Chloé DAGOIS, Marina AMÉLINEAU

Secrétaire de séance : Pauline ROUSSELOT

• Association « Les 4 saisons » - convention de prestation de services année 2024

Centre de loisirs à St Vincent/Jard destiné à l'accueil et l'animation des 3 à 15 ans. Montant de la participation : 12 321,02 €.

• Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

Le conseil municipal valide le projet de délibération présenté le 10 septembre 2024.

• Demande de subvention école privée de Jard/Mer - année scolaire 2024/2025

6 élèves domiciliés à Saint Hilaire la Forêt y sont inscrits.

Avis défavorable du conseil municipal.

• Rapport d'activités 2023 Vendée Grand Littoral

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2023. Ce rapport est mis à la disposition des usagers au secrétariat de la mairie.

• Cimetière : rétrocession d'une concession à la commune

Ladite concession est vide de toute sépulture. Le conseil municipal émet un avis favorable à la rétrocession de la concession au prix de 82,32 €.

• Cimetière : croix de pierre

Le conseil municipal autorise la famille Destremau à remettre en état 2 croix de pierre abandonnées au cimetière. L'une sera posée sur leur sépulture familiale et l'autre dans leur propriété familiale.

• Gestion informatisée cimetière

Devis du groupe ELABOR d'un montant de 13 515,60 €, payable 60% la 1ère année en 2025, et le solde en 2026, avec une maintenance de 200 €HT/an.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

• Contrat d'assurances des risques statutaires du personnel

Ce contrat assure à la collectivité adhérente une prise en charge financière des dépenses liées aux absences de ses agents pour raison de santé. Le contrat en cours arrive à son terme le 31/12/2025.

Le conseil municipal donne habilitation au Centre de Gestion afin de lancer une procédure de consultation en vue de la passation d'un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel qui prendra effet le 01/01/2026 pour une période de 4 ans.

• Extension Lotissement « La Grolette » - Travaux de voirie et d'assainissement EU-EP

L'estimation des travaux a été faite par le maître d'œuvre.

2 entreprises seront consultées avant la fin de l'année 2024.

• Bilan de la concertation et arrêt d'es Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables

Le conseil municipal définit comme Zones d'Accélération pour les Energies renouvelables :

En toiture : l'ensemble des bâtiments existants ou à construire,

En ombrières : parking de l'école.

• Décision modificative n° 1 - Virement de crédit - Budget principal

Section Fonctionnement - Dépenses

Compte 61521 - Entretien de terrains - 5 000 €

Compte 6411 - Personnel titulaire + 5 000 €

Section Investissement - Dépenses

Compte 231 - Travaux de voirie et Bâtiments - 4 000 €

Compte 2183 - Matériel informatique + 4 000 €

• Convention d'entente intercommunale pour la fabrication et la fourniture de repas de restauration collective scolaire

Une convention existe déjà entre Talmont St Hilaire, Poi-

roux et St Hilaire la Forêt. Une nouvelle convention va être conclue intégrant la commune de Longeville/Mer.

• Aménagement Centre bourg suite à l'étude du CAUE

La commission voirie / bâtiments se réunira début janvier 2025 pour travailler sur l'étude du CAUE.

Questions diverses

• Inondations à la Coutardière

Travaux prévus 1er trimestre 2025

• SyDEV - Programme de suppression des luminaires d'éclairage public de type boule 2023/2025

Un arrêté du 27/12/2024, relatif à la réduction des nuisances lumineuses, impose la suppression des luminaires de type boules au 01/01/2025. Une partie a été remplacée en 2024.

Les points lumineux restants sont impasse des joncs, impasse de La Grolette, rue du Clos du Verger, rue du Pinier et rue des Vélizières. Le montant de la participation est de 7 935 €, soit 30% du coût total.

• Proposition d'achat parcelle cadastrée AA 45 - 200 m²

La décision est reportée en attente de complément d'informations.

• Logements communaux

3 Ter Place de l'Eglise : préavis de départ des locataires,

La locataire du logement du 3 Bis Place de l'Eglise demande à reprendre le logement du 3 Ter Place de l'Eglise.

Les exploitants du bar de la Forêt présentent leur candidature pour la reprise du logement 3 Bis Place de l'Eglise.

La décision sera prise en janvier 2025.

• Projet de commerce

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu le 22/10/2024 d'un couple proposant un projet de futur commerce.

• Panneau d'affichage libre

Parking salle communale

• Rue de l'océan

Un empiérement est proposé et un passage piéton sera matérialisé au niveau du tri sélectif pour accéder au cheminement vert piétonnier

• Demande d'emplacement Food Truck

Le conseil municipal est favorable. Reste à définir le jour et l'heure.

• Groupe associatif Estuaire

En février 2025, sera organisée une journée des amphibiens et des odonates.

Réunion commission communication lundi 16/12/2024 à 11 h.

Séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2024

Date de la convocation : 16/12/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 8

Absentes excusées : Marina KERGUEN a donné pouvoir à Christian BATY, Pauline ROUSSELOT a donné pouvoir à Joël ROCHE

Absentes : Chloé DAGOIS, Marina AMÉLINEAU

Secrétaire de séance : Éric JADEAU

• Lotissement communal - travaux de voirie et d'assainissement EU-EP - Choix de l'entreprise

M. le Maire rappelle la délibération 48/2024 lui donnant pouvoir pour lancer une consultation sans publicité ni mise en concurrence préalables.

La SAET dont la maîtrise d'œuvre a été confiée par délibération 39/2024 d'œuvre a consulté 2 entreprises.

M. le Maire présente les offres. Le Conseil Municipal, choisit l'entreprise VALOT TP et autorise le maire à signer la proposition de l'entreprise d'un montant de 81 990 € HT, soit 98 388 € TTC.

• Solidarité avec la population de Mayotte

SAINT HILAIRE LA FORET tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de SAINT HILAIRE LA FORET contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 1 500 €

- à la Protection civile : FNPC - Tour Essor 14 rue Scandicci 93500 PANTIN

Après avoir entendu ce rapport, il est demandé à l'Assemblée d'approuver ce soutien à la population de Mayotte, d'habiliter Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

• Budget lotissement - Décision modificative n° 1 - Virement de crédit

M. le Maire informe le conseil municipal que les crédits sont insuffisants au budget principal pour les écritures de stock final.

Il propose d'effectuer les virements de crédit suivant :

En recettes de fonctionnement :

- Compte 7015 : - 191 000 €

- Compte 71355 (chap 042) : + 191 000 €

En dépenses d'investissement :

- Compte 3555 (chap 040) : + 191 000 €

- Compte 1641 : - 191 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à effectuer les virements de crédit mentionnés ci-dessus.

École de la forêt



L'école de la Forêt a maintenu en septembre 2024 ses 3 classes avec l'arrivée de 2 nouveaux enseignants : Mme Vallet et M. Bocquené.

Les 46 élèves sont répartis ainsi :

- la classe de PS-MS-GS encadrée par Mme JOLY, la directrice,
- la classe de CP-CE1-CE2 encadrée par Mme Vallet,
- la classe de CM1-CM2 encadrée par M. Bocquené.

Les enseignants sont aidés par les ATSEM Mme Jousset et Mme Neau, qui assurent également la garderie et la cantine, ainsi que par Cahyanne dans le cadre d'un service civique.

Le Vendée Globe étant au cœur de notre actualité vendéenne, le thème de l'école cette année est « Voyage autour du monde ». **Un temps collectif interclasse d'art visuel le vendredi 18 octobre** avant les vacances a permis de décorer le préau sur ce thème avec des boules chinoises bleues/blanches/grises rappelant le globe terrestre. Chaque groupe de quatre élèves avec un adulte a décoré deux boules chinoises selon les modalités définies par les



enseignants en amont. Merci aux nombreux parents qui ont répondu présents pour cette occasion. Ce moment convivial interclasse a été apprécié de tous.

Tous les élèves de l'école ont aussi réalisé le **7 novembre une fresque collaborative sur le thème du Vendée Globe dans le cadre de la journée non au harcèlement** : les maternelles ont peint la mer, puis les élèves de la grande section au CM2 ont réalisé des bateaux en origami. Chaque bateau porte un nom en relation avec le respect, l'entraide, l'empathie, la coopération...



Côté activités sportives :

- un intervenant du club de foot JAMFC est venu bénévolement pour 6 vendredis après-midi en septembre/octobre, pour les CP au CM2, une séance cycle 2 et une séance cycle 3 à chaque fois.
 - Un cross inter-école s'est déroulé pour les CM le 15 octobre 2024 à Jard-sur-Mer.
- VGL permet aussi aux élèves de découvrir de nouvelles activités sportives chaque année :
- les maternelles pratiqueront 5 séances de motricité dans le gymnase de Moutiers-les-Mauxfaits en mai/juin,
 - les CP-CE1-CE2 ont pratiqué 8 séances de Parkour au gymnase de Moutiers-les-Mauxfaits, en septembre/octobre/novembre
 - les CM1-CM2 participeront à l'activité surf

Une sortie a déjà eu lieu : Les élèves de maternelle-CP-CE1-CE2 se sont rendus au **Logis de la Chabotterie** le jeudi 3 octobre.

Les PS-MS-GS ont découvert les ingrédients du chocolat chaud à travers un conte avec décor, ont confectionné du chocolat chaud, puis ont découvert le logis à travers un parcours qui exploite les 5 sens.

Les CP-CE1-CE2 ont découvert le logis à travers une chasse au trésor et une balade contée.

Tous les élèves ont participé l'après-midi à la découverte des différentes fonctions du jardin et d'une séance d'art avec de la peinture végétale après avoir observé diverses expériences pour obtenir différentes couleurs à partir de choux rouges.

Afin de financer ces diverses sorties et celles à venir

JEUNESSE

qui sont en cours d'élaboration, des actions sont organisées par la coopérative scolaire, comme la vente de sapins.

Nous remercions l'APEEP qui organise de nombreuses actions afin de soutenir financièrement les projets de l'école.

Nous remercions aussi les parents d'élèves et la municipalité qui nous aident dans nos différents projets. Un grand merci aux parents qui se rendent disponibles et qui nous accompagnent lors des sorties.

Le Portail Famille est une solution moderne et intuitive conçue pour simplifier la gestion des réservations périscolaires et du restaurant scolaire. Que ce soit pour inscrire vos enfants aux activités avant ou après l'école ou pour planifier leurs repas à la cantine, ce logiciel vous offre un accès facile et rapide, à tout moment et depuis n'importe quel appareil.

Assistantes Maternelles Agréées



Mme BOCQUET Céline
6 rue des Hortensias
85440 Saint Hilaire la Forêt
06 11 30 04 00
02 51 90 38 60



Mme CHARPENTIER Tatiana
20 rue de la Lambretière
85440 Saint Hilaire la Forêt
06 09 24 08 83

Inscriptions futures



Pour les futures petites sections ou nouveaux habitants sur la commune, pensez à inscrire vos enfants dès janvier pour la rentrée de septembre prochain, en contactant la directrice Mme JOLY par mail : ce.0851604G@ac-nantes.fr ou au 02 51 90 64 98.

Dès maintenant, pensez à inscrire votre enfant né en 2022 ou en 2023.

**Inscription à l'école par mail :
ce.0851604G@ac-nantes.fr
ou téléphone 02 51 90 64 98.**

Portail familles

Simplifiez la gestion des activités de vos enfants avec le Portail Famille !

Logiciel enfance, cantine et périscolaire
Mairie de démonstration

Connexion

Email

Mot de passe

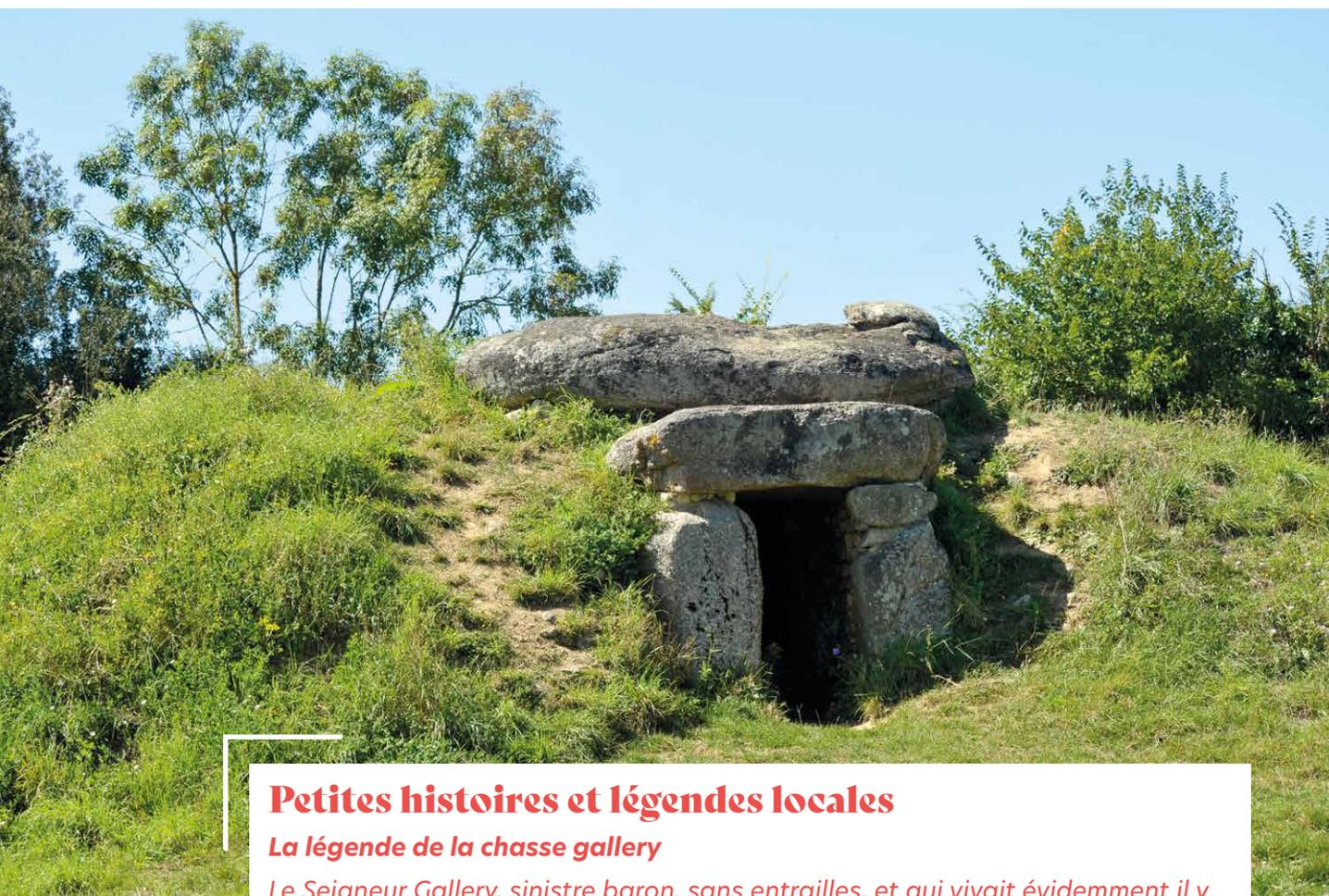
VALIDER

PREMIÈRE CONNEXION OU MOT DE PASSE OUBLIÉ ? Aide à la connexion

Le dolmen de la Sulette

Le dolmen de la Sulette prend position à la limite des terrains calcaires et granitiques. Signalé par Ferdinand Baudry en 1862, il a été entièrement fouillé, démonté et remonté entre 1989 et 1994 par Robert Cadot. Cette tombe, apparentée aux dolmens de type Angevin, composée de onze monolithes de granite, fut malheureusement très perturbée, mais quelques restes humains épars et un peu de mobilier archéologique ont permis une datation du monument aux alentours du IV^{ème} millénaire avant notre ère.

Des réutilisations plus tardives, notamment à la toute fin du Néolithique ou au Campaniforme, sont à souligner. Le tumulus qui entourait initialement ce dolmen était uniquement composé de terre. La particularité de ce monument réside dans la présence d'une dalle plancher, dans la chambre funéraire.



Petites histoires et légendes locales

La légende de la chasse gallery

Le Seigneur Gallery, sinistre baron, sans entrailles, et qui vivait évidemment il y a bien longtemps, chasseur impénitent, cruel, n'hésitait pas, pour satisfaire sa passion, à profaner le jour du Seigneur...

Un dimanche, à l'heure de la grand'messe, accompagné de ses chiens, il lance un cerf... L'animal se réfugie dans une grotte habitée par un ermite ; celui-ci défend son hôte et refuse de le livrer à Gallery. Gallery passe outre, il veut sa victime, mais l'ermite le maudit alors ainsi : "Va Gallery, va et poursuis : le cerf, le Tout-Puissant te condamne à le chasser toujours, du coucher du soleil à son lever."

Et depuis lors Gallery chasse... Il chasse toutes les nuits, tantôt sur terre, tantôt dans les nuages, et cette chevauchée, il la poursuivra pendant l'éternité.

Menhirs de la Rainière

Deux menhirs en granite placés sur une ligne nord/sud ont leurs faces principales orientées vers l'est. Celui qui est au nord mesure 4,20 m de hauteur hors sol, 3,30 m de largeur et une épaisseur de 1,75 m. Son poids est estimé à 37 tonnes. Le menhir du sud, plus petit, a une hauteur de 3,10 m, une largeur de 3,10 m et une épaisseur de 1,30 m.

Il est possible que ce monument soit le reste d'une file de plusieurs blocs, à l'instar des alignements du Bois de Fourgon, très proches.

Petites histoires et légendes locales

La tradition orale et la toponymie font souvent allusion à des "Demoiselles" qui dansent en pleine nuit auprès des files de menhirs, mais malheur à celui qui les aperçoit !

Si elles dansent là, c'est qu'elles tentent de réveiller leurs sœurs pétrifiées (les files de menhirs) en faisant trembler la terre de leur farandole endiablée.



Maison de soin

Votre Santé au Cœur de nos Priorités !

Depuis le 1^{er} septembre, la nouvelle Maison de Soins a ouvert ses portes pour vous offrir un accompagnement complet et personnalisé. Située dans un cadre chaleureux et accueillant, elle regroupe une équipe pluridisciplinaire dédiée à votre bien-être.



Virginie BOISSEAU



Virginie Boisseau, Psychologue diplômée d'un Master « Psychologie Clinique et Psychopathologie, Clinique de la Famille » à l'Université de Franche Comté depuis 2010

Je suis passionnée par mon métier qui m'offre la possibilité d'exercer dans différents domaines et auprès d'un public varié.

Mon parcours institutionnel s'articule essentiellement autour de l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et de leurs familles, alors que mon activité libérale s'ouvre aussi bien aux enfants/adolescents qu'aux adultes et aux personnes retraitées.

Je ne peux et ne veux définir mon orientation car elle se nourrit de plusieurs approches : clinique, systémique, psychocorporelle, CNV, hypnose et d'expériences en développement personnel.

Formée à l'hypnose depuis 2015, je la propose dans la gestion du stress, la métamorphose de certaines émotions, le développement de la confiance en soi, le processus de deuil, l'arrêt du tabac, la préparation à l'accouchement, etc.

Marion RAMIS



Marion Ramis, Diplômée en 2012 de l'école d'orthophonie de Strasbourg

J'ai toujours exercé en tant qu'orthophoniste libérale, d'abord en Alsace, puis à Talmont-Saint-Hilaire et depuis septembre 2024 à Saint-Hilaire-la-Forêt.

J'accompagne les enfants et les adultes qui ont des troubles de la communication, du langage (à l'oral ou à l'écrit) ou dans l'acquisition des apprentissages des mathématiques. J'interviens également dans le champ du handicap, du bégaiement, de la déglutition ou encore dans le cadre de pathologies neurologiques (AVC, pathologies neuro-dégénératives).

Mes journées sont très rythmées et ne se ressemblent pas. Je reçois sur RDV uniquement.

CCAS

**Une ambiance conviviale et festive !**

Le CCAS a eu le plaisir d'organiser, le vendredi 13 décembre dernier, un **goûter convivial** dédié à nos aînés. Cet événement chaleureux a réuni près de **80 invités**, venus partager un moment de détente et de bonne humeur dans une ambiance festive.

L'après-midi a été marqué par des instants de partage autour de délicieux mets sucrés, préparés avec soin par « Luc's Pâtisserie » pour l'occasion. Entre les rires et les discussions animées, une animation musicale a ajouté une note joyeuse à cette belle rencontre, invitant même certains à esquisser quelques pas de danse.

Décoration de Noël**Des décorations de Noël uniques pour la commune**

Cette année, la magie de Noël s'invite dans notre commune grâce au talent et au savoir-faire de James, notre agent technique. Avec créativité et passion, il a confectionné de superbes décorations à partir de bois de récupération, donnant une seconde vie à des matériaux oubliés.

Ces œuvres, faites à la main, apportent une touche chaleureuse et authentique, tout en mettant en lumière le talent de James. Un grand merci à lui pour son engagement et sa contribution à l'embellissement de notre commune pour les fêtes !

**Concours photos**

Le concours photo sur le thème **"Ombre et Lumière, Silhouette à Contre-jour"** a révélé de véritables talents ! Les participants ont su jouer avec la lumière et les ombres pour capturer des instants poétiques et saisissants.



Un grand bravo à tous les photographes amateurs et passionnés qui ont partagé leur vision artistique. Vos clichés ont sublimé ce thème en offrant des interprétations uniques, allant de paysages captivants à des scènes intimes pleines d'émotion.

14 juillet

Cette année la commune a vécu une cérémonie du 14 juillet exceptionnelle, marquée par un acte de préservation du patrimoine mémoriel et un hommage vibrant aux anciens combattants. Grâce à l'intervention d'un citoyen exemplaire, deux précieux témoignages de l'histoire ont été sauvés in extremis d'une destruction en déchetterie.

Le premier est un drapeau historique des anciens combattants de Saint-Hilaire-la-Forêt, datant de la Grande Guerre et portant l'inscription symbolique : « Unis comme au front ». Le second est un cadre renfermant les portraits de dix soldats de Saint-Hilaire tombés pour la France pendant le premier conflit mondial. Ces objets, chargés d'émotion et de mémoire, ont été solennellement remis aux autorités locales sous l'impulsion du maire de Saint-Vincent-sur-Jard, Olivier Delmasso.

La cérémonie a réuni de nombreuses personnalités, élus et représentants d'associations patriotiques. Un moment fort fut la remise de la médaille de la Défense nationale à André Ferret, en reconnaissance de son engagement. Après un dépôt de gerbe au pied du monument aux morts et une interprétation poignante de La Marseillaise, le drapeau rescapé et les photos ont été transmis au maire de Saint-Hilaire-la-Forêt, Christian Bâty, garant de leur préservation.

Ce 14 juillet 2024 restera gravé dans les mémoires comme une journée d'union, de transmission et de respect du devoir de mémoire. Un hommage.

Luc's Pâtisserie

Une nouvelle douceur à découvrir !

Le 16 septembre dernier, le centre-bourg a accueilli une nouvelle adresse gourmande : Luc's Pâtisserie ! Ce charmant commerce promet de régaler les amateurs de douceurs avec des créations artisanales, mêlant tradition et modernité. Pâtisseries fines, gâteaux de voyage et autres délices sucrés seront au rendez-vous.

Bien plus qu'une simple pâtisserie, cet établissement propose un concept complet : dépôt de pain et viennoiseries, salon de thé convivial et même une épicerie !

Luc, chef pâtissier passionné, met un point d'honneur à utiliser des ingrédients de qualité pour offrir des saveurs authentiques et gourmandes. Venez découvrir cette nouvelle pépite et laissez-vous tenter par un univers sucré qui ravira petits et grands gourmands.



Frelons Asiatiques

Une lutte efficace contre les frelons asiatiques !

Grâce à une mobilisation collective, la lutte contre les frelons asiatiques a porté ses fruits cette année. **160 reines** ont été capturées dans les 4 pièges installés de **Vendée Grand Littoral**, et pas moins de **450 reines** supplémentaires ont été piégées grâce aux initiatives individuelles.

Ces efforts permettent de réduire considérablement la propagation de cette espèce invasive, qui menace notre biodiversité et les colonies d'abeilles. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette campagne en installant et surveillant les pièges.

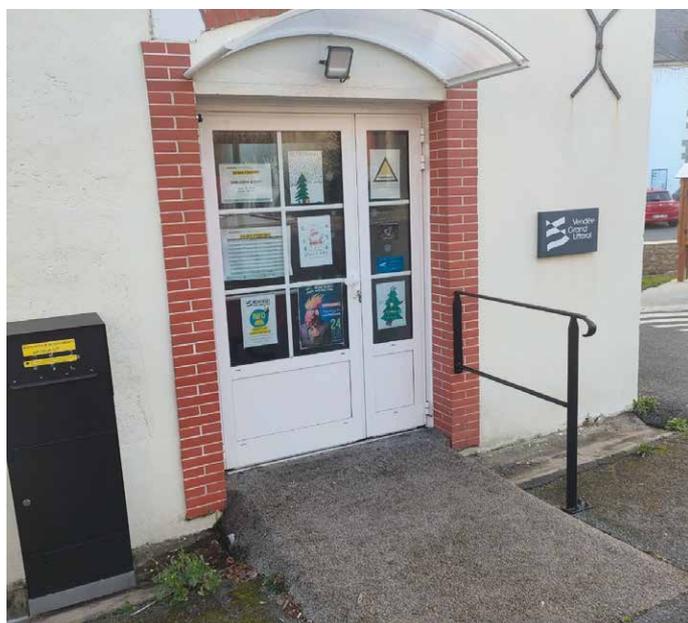


Installation de barrières pour sécuriser l'accès à l'école

Dans le cadre de notre engagement pour la sécurité des enfants, des **barrières ont été installées** devant l'accès de l'école. Cette mesure vise à renforcer la protection des élèves en limitant les risques liés à la circulation et en créant un environnement plus sécurisé pour les arrivées et départs.



Accessibilité et confort renforcés à la médiathèque



Dans le cadre de l'amélioration des équipements publics, une **rampe d'accès** et une **marquise** ont été installées devant l'entrée de la médiathèque. La rampe permet désormais un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite, tandis que la marquise offre une protection contre les intempéries, garantissant un accueil plus confortable pour tous les visiteurs. Ces aménagements reflètent notre engagement à rendre la médiathèque accessible et accueillante pour l'ensemble des usagers.

Effacement de réseaux Rue de l'Océan, Rue de la Vineuse en Plaine et Rue de la Grande Métairie

En remplaçant les câbles aériens par des installations souterraines, la commune réduit l'impact visuel sur le paysage et protège les réseaux des intempéries ou des incidents climatiques.

Ce type de travaux favorise également la modernisation des infrastructures tout en valorisant le patrimoine local. Enfin, bien que le coût puisse être élevé, il s'agit d'un investissement durable pour une commune, permettant d'allier esthétique, sécurité, et efficacité.



Réfection de la rue de la vineuse en plaine

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures de notre commune, des travaux de réfection de la rue de la Vineuse-en-Plaine ont été réalisés. Ces travaux visent à rénover la chaussée, sécuriser les abords et améliorer le confort de circulation pour tous les usagers.



Réflexion d'aménagement du centre-bourg et de la Maison 8-10 rue Georges Clemenceau

Restauration du bourg et rénovation de la maison, 8-10 rue Georges Clemenceau. Suite à l'étude du CAUE, une restauration de la maison avec création de commerce et un aménagement du bourg sont envisagés.



Réfection du lavoir

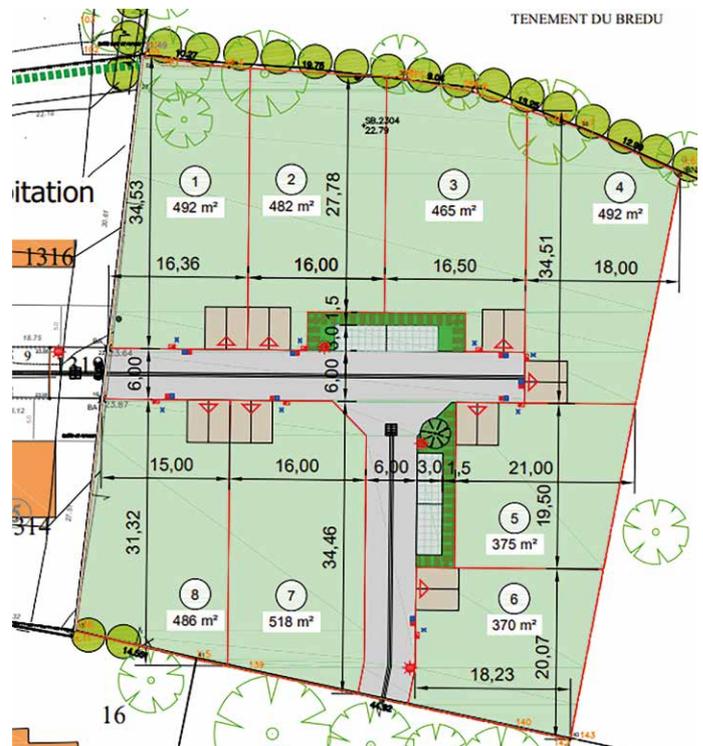
Le lancement des travaux de réfection du lavoir est programmé en mars 2025.

La commune a récemment acquis le dernier terrain privé adjacent au lavoir afin de faciliter son nettoyage et sa réhabilitation. Cette acquisition permettra d'améliorer l'accès et de procéder à des travaux nécessaires pour préserver ce patrimoine historique.



Lotissement du Brédu 8 lots

Les travaux du lotissement commenceront en mars 2025. On espère une livraison été-automne. 8 parcelles de 370 m² à 518 m² seront à la vente. Le prix sera fixé prochainement lorsque tous les éléments financiers seront connus.



La Coutardière

Suite aux récents épisodes d'inondations ayant impacté le secteur de la Coutardière, des travaux seront entrepris prochainement afin d'assurer la sécurité et la pérennité des aménagements du lotissement. **Il est impératif de respecter les écoulements de l'eau naturels lors de vos travaux. Suite à ces erreurs, nous rencontrons des problèmes d'inondations.**





L'ACTU DE VENDEE GRAND LITTORAL, votre Communauté de communes



LES BONS PLANS POUR MANGER LOCAL

Sortie du nouveau Guide des Producteurs locaux au Printemps !

Pour retrouver l'essentiel de **notre alimentation à proximité et favoriser les circuits courts**, la Communauté de communes a imaginé un Guide pratique des Producteurs locaux. Des huîtres à la viande, en passant par les fruits, les légumes et les produits laitiers, **retrouvez toutes les bonnes adresses du territoire** dans la nouvelle édition, diffusée au printemps 2025.

FAITES LE PLEIN DE CULTURE

C'est gratuit et ouvert à tous !

17 médiathèques réparties sur le territoire, un accès à 80 000 documents, un portail web vous proposant une multitude de supports numériques... Vendée Grand Littoral vous convie à **une grande aventure culturelle**, avec des services gratuits ! Le réseau propose également **une offre événementielle à travers un programme d'animations annuel**, pour partager des moments de découvertes et d'émotions.



RENOVEZ AVEC LE GUICHET DE L'HABITAT

C'est le moment de se lancer dans la rénovation de votre logement !

Avec le Guichet de l'Habitat, la Communauté de communes propose au public **des conseils techniques et des aides financières** pour rénover son logement (travaux de rénovation énergétique, soutien au développement du logement locatif, aide à l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap, lutte contre l'habitat indigne). **Ce service neutre et gratuit accompagne** les particuliers propriétaires et les bailleurs de logements du territoire.

VENDEE GRAND LITTORAL A VOTRE SERVICE

+ d'attractivité

Soutenir les entrepreneurs
Développer le tourisme
Promouvoir la mobilité douce
Moderniser les ports de plaisance

+ de cohésion

Accompagner les familles
Développer l'offre de santé
Faire vivre la culture à travers le réseau des médiathèques
Promouvoir le sport pour tous

+ de préservation de l'environnement

Accompagner la transition énergétique
Protéger l'environnement
Encourager l'économie circulaire
Assurer la solidarité territoriale



5, rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
02 51 207 207 - contact@vendeegrandlittoral.fr
www.vendeegrandlittoral.fr

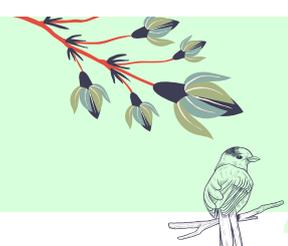




CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

• **Avrillé**
• **Saint-Hilaire-la-Forêt**

2025



- 1 SORTIR LE BAC LA VEILLE DE LA COLLECTE AVANT 23H**
(le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de la collecte)
- 2 PRÉSENTER LE BAC POIGNÉE VERS LA ROUTE**
et s'assurer qu'il soit visible
- 3 RENTRER LE BAC UNE FOIS LA COLLECTE RÉALISÉE**

COLLECTE DES EMBALLAGES
(bac jaune) :

- > À déposer en vrac dans le bac
- > Bien les vider
- > Ne pas les imbriquer les uns dans les autres

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
(bac noir ou marron) :

- > À déposer dans le bac dans des sacs fermés

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
MER 1	SAM 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1
JEU 2	DIM 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2
VEN 3	LUN 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3
SAM 4	MAR 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4
DIM 5	MER 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5
LUN 6	JEU 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	VEN 6
MAR 7	VEN 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7
MER 8	SAM 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8
JEU 9	DIM 9	DIM 9	MER 9	VEN 9	LUN 9
VEN 10	LUN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10
SAM 11	MAR 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11
DIM 12	MER 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12
LUN 13	JEU 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13
MAR 14	VEN 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14
MER 15	SAM 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15
JEU 16	DIM 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16
VEN 17	LUN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17
SAM 18	MAR 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18
DIM 19	MER 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19
LUN 20	JEU 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20
MAR 21	VEN 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21
MER 22	SAM 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22
JEU 23	DIM 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23
VEN 24	LUN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24
SAM 25	MAR 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25
DIM 26	MER 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26
LUN 27	JEU 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27
MAR 28	VEN 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28
MER 29	SAM 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29
JEU 30	DIM 30	DIM 30	MER 30	VEN 30	LUN 30
VEN 31	LUN 31	LUN 31	SAM 31		

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Le PASS Vendée Grand Littoral est obligatoire pour accéder aux 5 déchèteries (24 passages sont inclus dans votre abonnement annuel). Les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés et de manière exceptionnelle en cas de mauvaises conditions météorologiques (ex. : canicule).

HORAIRES D'ÉTÉ - D'AVRIL À SEPTEMBRE 2025

	Jard-sur-Mer	Le Bernard	Le Givre	St-Vincent-sur-Graon	Talmont-St-Hilaire
LUNDI		8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15		8:30-12:15 14:00-17:15
MARDI	8:30-12:15 14:00-17:15		8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15
MERCREDI	8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15			
JEUDI	8:30-12:15 14:00-17:15		8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15	
 VENDREDI	8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15		8:30-12:15 14:00-17:15
SAMEDI	14:00-17:15		14:00-17:15	14:00-17:15	14:00-17:15

HORAIRES D'HIVER - D'OCTOBRE À MARS 2025

	Jard-sur-Mer	Le Bernard	Le Givre	St-Vincent-sur-Graon	Talmont-St-Hilaire
LUNDI		9:00-11:45 14:00-16:15	9:00-11:45 14:00-16:15		9:00-11:45 14:00-16:15
MARDI	9:00-11:45 14:00-16:15		9:00-11:45 14:00-16:15	9:00-11:45 14:00-16:15	9:00-11:45 14:00-16:15
MERCREDI	9:00-11:45 14:00-16:15	9:00-11:45 14:00-16:15			
JEUDI	9:00-11:45 14:00-16:15		9:00-11:45 14:00-16:15	9:00-11:45 14:00-16:15	
 VENDREDI	9:00-11:45 14:00-16:15	9:00-11:45 14:00-16:15	9:00-11:45 14:00-16:15		9:00-11:45 14:00-16:15
SAMEDI	14:00-16:15		14:00-16:15	14:00-16:15	14:00-16:15

ACCÈS AUX COLONNES « ORDURES MÉNAGÈRES »

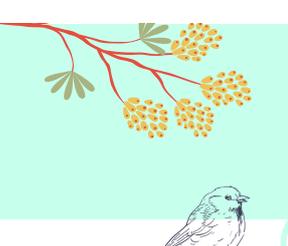
- Le PASS Vendée Grand Littoral est obligatoire pour accéder aux colonnes « ordures ménagères ».
- > Dépôt de sacs de 50 L max.
- > 9 ouvertures de colonnes « ordures ménagères » incluses dans votre abonnement annuel
- > Chaque ouverture supplémentaire (à partir de la 10^{ème} ouverture) automatiquement facturée 1 €



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

• **Avrillé**
• **Saint-Hilaire-la-Forêt**

2025



- 1 SORTIR LE BAC LA VEILLE DE LA COLLECTE AVANT 23H**
(le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de la collecte)
- 2 PRÉSENTER LE BAC POIGNÉE VERS LA ROUTE**
et s'assurer qu'il soit visible
- 3 RENTRER LE BAC UNE FOIS LA COLLECTE RÉALISÉE**

COLLECTE DES EMBALLAGES (bac jaune) :

- > À déposer en vrac dans le bac
- > Bien les vider
- > Ne pas les imbriquer les uns dans les autres

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
(bac noir ou marron) :

- > À déposer dans le bac dans des sacs fermés

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
MAR 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	LUN 1
MER 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2
JEU 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3
VEN 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4
SAM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	VEN 5
DIM 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6
LUN 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7
MAR 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8
MER 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9
JEU 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	MER 10
VEN 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11
SAM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	VEN 12
DIM 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13
LUN 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14
MAR 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	LUN 15
MER 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16
JEU 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	MER 17
VEN 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18
SAM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	VEN 19
DIM 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20
LUN 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21
MAR 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	LUN 22
MER 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23
JEU 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	MER 24
VEN 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25
SAM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	VEN 26
DIM 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27
LUN 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28
MAR 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	LUN 29
MER 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30
JEU 31	DIM 31	LUN 31	VEN 31		

EMBALLAGES DANS LES BACS JAUNES OU EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Les verres et papiers se trient et sont à déposer en Point d'Apport Volontaire.

Retrouvez les consignes de tri, la carte des Points d'Apport Volontaire ou les renseignements sur la facturation sur WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.FR > DÉCHETS

LE SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS À VOTRE ÉCOUTE
> 02 51 207 207 (choix 1), du lundi au vendredi de 9h à 12h
> dechets@vendeegrandlittoral.fr

VOS DÉMARCHES EN LIGNE SUR WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.WEBUSAGER.FR
> Obtenir une carte d'accès aux déchèteries et aux colonnes « ordures ménagères », des bacs, un composteur, opter pour le prélèvement automatique...
> Formulaires en ligne disponibles sur votre espace WEB USAGER (après création de votre compte avec vos identifiants personnels)



Un doute, une question sur le tri de vos déchets ? Utilisez « Trivaou » !



APEEP

L'association des parents d'élèves (APEEP) de l'école publique de Saint-Hilaire-la-Forêt a le plaisir de vous présenter son nouveau bureau :

- M. Gaël Charpentier : Président
- M. Guillaume Oussaghiri : Vice-président
- Mme Chloé Dagois : Trésorière
- M. Gauvain Ramis Cladera : Vice-trésorier
- Mme Claire Desmoulins : Secrétaire
- Mme Fabienne Jousset : Vice-secrétaire

L'association des parents d'élèves a pour objectif de :

- **Soutenir les enseignants** pour leurs projets de sorties, d'achat d'équipements, etc.
- **Organiser des événements** (concours de pétanque, boum pour les enfants, ventes diverses, etc.) pour financer des projets pédagogiques ou améliorer le cadre de vie de l'école.

Nous avons comme projet commun avec les enseignants de financer un voyage de plusieurs jours tous les quatre ans pour les enfants.

L'APEEP a besoin de vous ! N'hésitez pas, même si vous n'êtes pas parents d'élèves, à nous rejoindre



pour partager vos idées et vous investir dans la vie de l'école. Vous pouvez participer aux réunions, aux événements ou simplement nous faire part de vos suggestions.

Ensemble, faisons de notre école un lieu d'épanouissement pour tous.

Contact : Gaël CHARPENTIER,
aapeepsthilairelaforet@gmail.com

Les Amis de la Courolle (club des séniors)

Venez nous rejoindre entre amis tous les mercredis, dès 14h, à la salle communale située 2 Rue du Fief de l'Eglise

Notre première rencontre de l'année a eu lieu le 10 janvier, date clé pour les inscriptions et règlement des cotisations annuelles qui s'élèvent à 13€. Nous en avons également profité pour déguster la traditionnelle galette des reines et des rois.



Le club propose :

- Des jeux de société et jeux de cartes
- Des ateliers manuels créatifs
- De la marche autour du village
- Des sorties
- Des voyages

Nous souhaitons la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui nous rejoindront cette année et présentons nos meilleurs vœux à tous

Contacts :
Sylviane 06 71 39 11 63
ou Jacques 06 81 21 17 59

Anim'éco

Anim'éco est une association à but non lucratif. Son but est d'aider les personnes à renouer avec le vivant en favorisant le bien-être et les interactions tout en respectant les besoins de chacun. Elle vise à participer à l'éducation, à la préservation de l'environnement, à la connaissance du monde animal et végétal. Nos ateliers (médiation animale, LAC, PECCRAM, animation...) permettent aux personnes de développer leur autonomie, leur confiance en soi, leurs capacités d'apprentissage, leur gestion des émotions, leur motricité et leur sécurité.

Contact : lafermeanimeco@gmail.com,
06 80 89 89 29 ou 06 99 70 85 28



Le Club vendéen du Bonsaï



Le Club est né en 1993 de l'envie de trois copains de partager leur passion, de sortir de la confidentialité la pratique de cet art exigeant qu'est l'Art du Bonsaï.

Le club est aujourd'hui trentenaire et compte une di-

zaine d'adhérents. Notre activité est rythmée par des réunions mensuelles qui, selon les saisons et le « calendrier des travaux », se déroulent en salle ou en extérieur. Lors de ces différents ateliers, nous échangeons sur les techniques de culture, de taille, de mise en forme de nos arbres. Et cette année nos sessions de travail se sont ancrées un peu plus dans le village puisque nous bénéficions d'une parcelle de mise en culture dans les jardins partagés de Saint-Hilaire la Forêt. Nous remercions pour cela l'association « Vineuse et Binettes ».

Enfin, nous serons heureux d'accueillir ceux d'entre-vous que la curiosité ou l'intérêt poussera à franchir la porte de la **salle communale** pour notre :

EXPOSITION de BONSAI du SAMEDI 10 MAI 2025

Contact : Richard PAJOT, 06 76 05 00 85,
richard.pajot@orange.fr

Vineuse et Binettes

Nous avons le plaisir de vous présenter « Vineuse et Binettes », une association conviviale dédiée à la passion du jardinage et au partage autour de la nature et du bien-être.

Depuis 2024, nous rassemblons les amoureux de la terre, qu'ils soient jardiniers confirmés ou débutants curieux, pour cultiver ensemble des espaces verts dans notre village.

Notre mission est de promouvoir le jardinage comme un art de vivre, tout en encourageant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Nous proposons des activités variées, des ateliers pratiques, des échanges de graine et de conseil, des projets collectifs dans les jardins partagés, ainsi que des rencontres pour renforcer les liens entre les habitants.

Rejoignez-nous pour partager un moment de convivialité, apprendre, échanger et embellir notre village, une plante à la fois !

Nous serons ravis de vous accueillir, à très bientôt dans nos jardins !

Contact : Ève MARTIN, 06 77 28 62 80,
evem0774@gmail.com



Marais Express

Le Marais Express est un RAID aventure qui se déroule chaque année sur le département de la Vendée. Cette aventure humaine est appréciée pour son parcours exigeant et ses épreuves variées. Il se déroule sur trois jours.

Les participants doivent relever des défis physiques et mentaux tels que la course à pied, le stop, le canoë, des énigmes ... Le parcours est long de plus de 500 kilomètres et traverse les marais, les forêts et les villages de la région.

Ce qui rend le Marais Express si unique, c'est que chaque équipe est composée de trois personnes (2 candidats et 1 arbitre) qui doivent collaborer ensemble pour vaincre les épreuves et atteindre la ligne d'arrivée. Cette collaboration est essentielle pour la réussite des épreuves et c'est ce qui en fait une aventure humaine si enrichissante.

Outre les défis physiques, il met également à l'épreuve la détermination et l'entraide des participants. Les équipes doivent être capables de s'adapter rapidement et doivent également être en mesure de planifier leur itinéraire et de gérer leur temps de manière efficace pour atteindre les différents points de contrôle à temps.

Le Marais Express est donc une aventure humaine unique qui met en valeur l'esprit d'équipe, la détermination et le facteur humain. C'est un événement incontournable pour les amateurs de sports de plein air et de défis physiques et d'aventures.



Cette année nous cherchons une association ainsi que des bénévoles pour s'occuper exclusivement de l'arrivée.

L'association Marais Express ne peut plus gérer l'organisation de ces trois jours de RAID + l'arrivée.

**Contact : Éric RAMBAUD, 06 15 14 76 34,
marais-express85@hotmail.fr**



ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS

AJG Racing Club		Association	02 51 90 39 12
Ambulances de l'océan	1 Rue de la Perpoise 85520 Jard sur Mer	Taxi VSL conventionné Sécurité Sociale	M. GODARD Frédéric : 02 51 33 57 29 (Jard sur Mer) ou 02 51 33 30 76 (Longeville sur Mer)
Les Amis de la Courolle		Association	Sylviane : 06 71 39 11 63 Jacques : 06 81 21 17 59
Anciens Combattants et soldats de France		Association	M. Martin Jean-Claude : 02 51 90 23 60 / uncash@free.fr
Apeep (Association des Parents d'élèves de l'école publique)		Association	M. COUTEAU Charly : apeepsthilairelaforet@gmail.com
AT Paysage	1 Rue de l'Océan	Entretien espaces verts	M. TOSCAN Alain : 06 15 70 42 68 / toscan.alain@orange.fr
Atelier Création		Association	Mme LAHOGUE Mireille : 06 16 73 79 23 / vilaine85@gmail.com
Le Bar de la Forêt	3 Place de l'Église	Bar - Restauration rapide - Dépôt de pain sur réservation Confiseries - Salle de jeux - Quotidien Ouest France	M. HÉRISSON Sullyvan et MARIMOUTOU Esther : 09 81 16 18 69 / 06 98 60 86 45
Ferme des Mûriers	25 Rue des Mûriers	Production et vente de poulets, légumes, miel	M. BÂTY Kellian & Christian : 02 51 33 31 52
Mme BOISSEAU Virginie	Maison de soins	Psychologue et hypnothérapeute	06 13 78 35 57 / vboisseau@outlook.fr
M. BOUSSAIS David	16 La Clémentinière	Maçonnerie - Clôture - Couverture Rénovation - Béton - Paysager	02 51 96 08 76
Camping Paradis **** La Grand'Métairie	8 Rue de la Vineuse en Plaine	Camping ****	02 51 33 32 38 info@camping-grandmetairie.com
M. CHANRION Daniel	15 Rue de Lattre de Tassigny	Platerie - peinture	02 51 33 38 54 / 06 30 49 80 60 danielchanrion@wanadoo.fr
Club vendéen du bonsaï		Association	M. PAJOT Richard : 06 76 05 00 85 / richard.pajot@orange.fr
Depan Elec Service	26 Rue Monte à Peine	Electricité - Électroménager Automatisme - Multimédia - Réception	M. Grolleau David : 06 59 69 55 66 / dpelecservices@gmail.com
G-Automobile	21 Rue de la Coutardière	Petites réparations automobiles toutes marques	M. Grolier Quentin : 06 98 06 84 91 / g.automobile13@gmail.com
Gen'Eric	2 Rue de la Vineuse en Plaine	Coiffure mixte à domicile	M. Rambaud Éric : 06 15 14 76 34
Ghipp'Elec	13 Rue de la Plaine	Électricité : neuf et rénovation - antenne parabole - portail	07 71 71 85 03 ghipp.elec@gmail.com
GOUENEAU Thierry	21 Rue de l'Océan	Paysagiste	02 51 33 35 30
Mme GRONDIN Sophie	13 Rue Georges Clemenceau	Coiffure mixte à domicile	02 51 90 39 12
Luc's Pâtisserie	1 Rue de la Courolle	Pâtisserie fine - Salon de thé - Épicerie - Épicerie fine - Ateliers de pâtisserie et événements	06 49 48 33 21 lucspatisserie@hotmail.fr
Lydée Paysage	5 Rue du Pinier	Paysagiste	M. ROUSSELOT Anthony : 06 44 00 58 90
Marais Express		Association	M. Rambaud Éric : 06 15 14 76 34 / marais-express85@hotmail.fr
M. MOLLÉ Donatien	4 Rue des Créchaudes	Électricité générale	06 26 06 36 44 molle.donatien@orange.fr
Panach'Fruits	2 La Henrière	Producteurs de fruits rouges	AUDIGANE Jean-Marie : 02 51 95 47 05
Mme QUERE-DUMAS Michèle	13 Rue des Batardières	Hypnothérapeute (adultes et ados)	06 60 53 41 44 contact.cabinet.mquere@gmail.com
M. RAMBAUD Alain	44 Ter Rue de l'Océan	Menuisier charpentier - pose cuisines et salle de bain	06 19 92 62 15 02 51 90 32 22
RAMIS Marion	Maison de soins	Orthophoniste	06 33 00 86 24
Syndicat des chasseurs		Association	Daniel Beignon
TYL Concept	32 Rue Monte à Peine	Conception - Construction Rénovation et ossatures bois	MOCHE Guillaume : 07 69 39 26 34
Au Vent des Gourmands	Mercredi et samedi 18 à 22h devant la mairie	Restauration rapide à emporter (pizzas, frites, burgers...)	07 71 87 96 77
Vendée Espace Vert	16 Bis Rue de la Lambretière	Entretien espaces verts	FREIBURGHANUS Julien : 06 01 63 12 45

PRÉHISTO'SITE DU CAIRN

2025

L'HOMME & LA MER

OUVERTURE DE LA SAISON 2025, LE 6 AVRIL !

A Saint-Hilaire-la-Forêt, le Préhisto'site du CAIRN vous invite à découvrir la Préhistoire de manière ludique et pédagogique ! **A l'occasion de cette nouvelle saison, les membres de la tribu vous invitent à participer aux activités quotidiennes de vos ancêtres** (feu, chasse, déplacement de menhir, poterie ou encore maquillage) **et à des événements organisés tout au long de l'année 2025 sous une nouvelle thématique « L'Homme et la mer » !**

L'espace musée propose également 2 salles d'exposition interactives et, **en nouveauté 2025 l'exposition « L'Homme et la mer à la Préhistoire »**. Découvrez les embarcations et outils des premiers navigateurs et immergez-vous dans le monde marin préhistorique.

AGENDA 2025

Dimanche 6 avril

Ouverture de l'exposition « L'Homme et la mer à la Préhistoire » avec un ciné-débat par l'association Koruc (réservation conseillée)

Du 6 avril au 11 mai

Vacances de Printemps et weekend du 8 mai
Démonstration de feu, déplacement de menhir et atelier hameçon

Les 20 et 21 avril

Chasse au trésor
« Préhisto'pêche et pirogue »

Samedi 17 mai

Jeu d'enquête « Préhisto'Cluedo »
Spécial « Fête de la mer »
Nuit européenne des Musées

Du 28 mai au 1er juin

Weekend de l'Ascension
Démonstration de chasse et de feu, ateliers déplacement de menhir et chantier fabrication d'une pirogue

Les 8 et 9 juin

Weekend de la Pentecôte
Démonstration de chasse et de feu, ateliers déplacement de menhir et chantier fabrication d'une pirogue

Dimanche 15 juin

Atelier fouilles archéologiques et fossiles marins
Journée européenne de l'Archéologie

Du 1er juillet au 31 août

ANIMATIONS ESTIVALES
avec en nouveauté des journées sel et pirogue et l'atelier parure du bord de mer tous les mercredis (de mi-juillet à mi-août)

Dimanche 21 septembre

Journée européenne du Patrimoine
Démonstration de feu,

déplacement de menhir et atelier vannerie du pêcheur, avec Myriam Roux, plasticienne du végétale. Découverte des « Ondulantes » sur site mégalithique.

Du 19 octobre au 1er novembre

Animations vacances d'Automne
Tous les jours : animation les monstres marins de la Préhistoire
Le 31/10 : conte à faire peur des fonds marins et Préhisto'look

ANIMATIONS

Janvier à juin 2025

- **Tous les lundis de 18h45 à 20h** : Yoga
- **Tous les mardis de 18h30 à 20h** : Tai-Chi Chuan
- **Tous les mercredis de 14h à 18h** : Rencontre avec les « Amis de la Courolle »



Janvier

- **Jeudi 16, 19H** : Vœux du Maire - Salle Communale
- **Jeudi 23, 15H-17H** : Atelier Activ'Âge « Respirez et Vivez ! » - Salle Communale
- **Samedi 25, 14H30-17H30** : Atelier « Lego architecture du monde » - Médiathèque
- **Jeudi 30, 15H-17H** : Atelier Activ'Âge « Respirez et Vivez ! » - Salle Communale

Février

- **Samedi 1^{er}, 19H** : Concours de Palets, Apeep - Salle Communale
- **Jeudi 06, 15H-17H** : Atelier Activ'Âge « Respirez et Vivez ! » - Salle Communale
- **Samedi 8, 9H30-12H** : Atelier d'éducation à la connaissance du chien et de prévention à la morsure - Salle Communale
- **Samedi 8, 10H-16H** : Journée Mondiale des zones humides - Salle Communale
- **Dimanche 9, 10H30-12H** : Assemblée Générale de l'Union Nationale des Anciens Combattants - Salle Communale
- **Mardi 11, 10H30** : Lecture « Kamishibai : la grande vague » - Médiathèque
- **Jeudi 13, 15H-17H** : Atelier Activ'Âge « Respirez et Vivez ! » - Salle Communale
- **Vendredi 14, 14H-19H** : Concours de belote, les Amis de la Courolle - Salle Communale
- **Vendredi 21** : Atelier « Nœuds marins et matelotage » - Médiathèque
- **Jeudi 27, 15H-17H** : Atelier Activ'Âge « Respirez et Vivez ! » - Salle Communale

Mars

- **Jeudi 06, 15H-17H** : Atelier Activ'Âge « Respirez et Vivez ! » - Salle Communale
- **Samedi 8** : Repas dansant, Apeep - Salle Communale
- **Vendredi 14** : Soirée Jazz - Salle Communale

Avril

- **Dimanche 6** : Vente de viennoiseries, Apeep - Salle Communale
- **Vendredi 11, 15H** : Atelier lecture « Solo pour 10 oreilles » - Médiathèque
- **Samedi 12 - Dimanche 13** : Épreuves de pré-sélections, Marais Express - Salle Communale
- **Mercredi 23, 15H30** : Atelier « Musique végétale » - Médiathèque

Mai

- **Jeudi 8** : Cérémonie « Victoire 1945 » - Place de l'église
- **Samedi 10** : Exposition de Bonsaï, Club vendéen du Bonsaï - Salle Communale
- **Lundis 12, 19, 26, 15H-17H** : Atelier Activ'Âge « Découvrez l'auto-stimulation ! » - Salle Communale

Juin

- **Mercredi 4, 14H-19H** : Concours de belote, Amis de la Courolle - Salle Communale
- **Mercredi 11** : Rando guidée, Activ'Âge - Parking du Préhisto'site du Cairn
- **Vendredi 20** : Marché « 4 heures de la Forêt » - Place de l'église
- **Samedi 28** : Kermesse de l'école, l'Apeep - École de la Forêt

